

Briançon, le 17/01/2024

Nos réf. SG/04

Dossier suivi par

Sandrine GAUVRIT – s.gauvrit@cci05formation.fr – Tél. 04.92.21.56.17

Madame, Monsieur,

Vous nous avez fait part de votre souhait de suivre notre stage de **Préparation au Probatoire du DE accompagnateur en montagne**, et nous vous en remercions.

Nous proposons :

- une **préparation « renforcée »** de 315 h financée par la **Région PACA dans le cadre du PRF (Programme Régional de Formation)**, réservée aux **demandeurs d'emploi** (voir rubrique « financement ») **du 13 mai au 06 septembre 2024**.
- une **préparation « modulaire »** pour les candidats en autofinancement ou avec un autre mode de prise en charge, offrant la possibilité de suivre une ou plusieurs semaines de formation, au choix selon vos besoins, vos disponibilités et votre budget.

Pour chaque préparation, vous trouverez ci-joint un programme et un planning ainsi que :

- 1 devis des frais de formation pour la préparation modulaire
- 1 fiche d'information sur la condition physique exigée
- 1 mémento sur le métier d'accompagnateur en montagne
- 1 bulletin d'inscription et un questionnaire sur votre expérience en montagne

Public - prérequis

- Avoir une excellente condition physique et une pratique très régulière de la randonnée
- Avoir pour objectif **professionnel** de devenir accompagnateur en montagne
- Être titulaire du PSC 1
- La liste de randonnées exigée par le CNSNMM (Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne) doit être terminée pour l'inscription au probatoire de septembre 2024.

Evaluation technique

Une évaluation sera organisée le **lundi 15 avril 2024**. Cette évaluation est obligatoire pour les candidats à la préparation renforcée, fortement conseillée pour les autres candidats. Elle nous permettra de détecter les candidats dont les capacités physiques réelles seraient trop éloignées de celles exigées à l'examen du probatoire.

Comment s'inscrire ?

En nous renvoyant :

- le bulletin ci-joint, prévu à cet effet, dûment complété (avec une photo)
- un certificat médical de non contre-indication à l'exercice de la profession d'AMM datant de moins d'un an à la date du test probatoire
- le questionnaire expérience montagne
- la copie de votre attestation Sécurité Sociale
- la copie de votre PSC1

Pour les candidats à la préparation renforcée (financement PRF PACA) :

- un CV et une lettre de motivation
- la fiche de prescription de Pôle Emploi OU l'argumentaire de prescription de votre Mission Jeunes (tamponnée et signée)
- la copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité

Date limite d'inscription : **le 29 mars 2024**.

Le financement de votre formation

Vous êtes demandeur d'emploi	Les demandeurs d'emploi peuvent prétendre au Programme Régional de Formation (PRF) de la Région PACA. Ce mode de financement permet d'obtenir la GRATUITÉ des frais de formation pour la préparation renforcée, sous certaines conditions et sous réserve de places disponibles (9 places sur cette action de formation). - Vous avez moins de 26 ans : contacter la Mission Jeunes de votre domicile pour faire valider votre projet de formation. Celle-ci transmettra l'argumentaire de prescription à la Mission Jeunes de Briançon et vous donnera un double <u>à nous transmettre</u> (Tél. 04.86.73.80.19). - Vous avez 26 ans ou plus : contacter Pôle Emploi afin de soumettre votre projet de formation à votre conseiller. Celui-ci vous remettra une fiche de prescription de formation <u>à nous transmettre</u>, ainsi qu'un compte rendu qui devra clairement mentionner vos motivations, l'opportunité de votre projet de formation et sa validation par votre conseiller. Vous saurez si vous êtes financé(e) par la Région seulement après que la CAF* (Commission d'Admission en Formation) examine votre dossier et rende sa décision, le 16 avril 2024. <i>* composée de Pôle Emploi Briançon, Mission Jeunes Hautes-Alpes, Conseil Régional PACA et CCI 05 Formation.</i>
Vous êtes Travailleur indépendant, autoentrepreneur, renseignez-vous auprès des Fonds d'Assurance Formation	Vous exercez une profession libérale, vous dépendez du FIF-PL : http://www.fifpl.fr Vous êtes commerçant et dirigeant non salarié du commerce, de l'industrie et des services, vous dépendez de l'AGEFICE : http://communication-agefice.fr/
Vous êtes dans une autre situation	Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information sur les possibilités de financement.

Transport & Hébergement

Nous n'assurons pas le transport des stagiaires sur les sites d'entraînement ou d'examen. Vous aurez donc à vous organiser entre stagiaires pour vous rendre sur les terrains d'exercices. Privilégiez le covoiturage !

Les personnes souhaitant réserver un hébergement peuvent contacter :

- le Centre Sportif d'Altitude de Briançon au 04.92.20.17.60 ou au 06.07.27.36.21 - secretariatcippa@gmail.com.
- L'association ARCHIPEL qui propose des hébergements dans la vallée et à Briançon. Pour réserver, merci de contacter Emeline au 09 73 87 20 23 - reservation@archipel-fr.com
- France Services pour obtenir la liste des logements chez les particuliers en les contactant au 04 92 45 45 85 ou par mail franceservices@ccbrianconnais.fr
- La Résidence des saisonniers : 04 92 24 70 80 / saisonniers@ccbrianconnais.fr (accueil ouvert les lundi, mercredi et vendredi – privilégier le mail)

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre Centre et à nos formations et vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Delphine TEYSSOT
Responsable Formation

⇒ Plus d'infos sur le métier et le cursus d'AEM sur le site internet du CNSNMM (*Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne) : <http://www.cnsnmm.sports.gouv.fr/>

Formacode : 15410

Nos réf : SG

DEVIS - FRAIS DE FORMATION

Préparation à l'examen PROBATOIRE Accompagnateur en montagne 2024

Période de Formation	Entre le 13 mai 2024 et le 06 septembre 2024
Durée en heures	315 h maximum en centre (35 h hebdomadaires)
Lieu de formation	CCI Hautes Alpes Formation à Briançon

Description des Frais en Euro

« TVA non applicable – Art 293 B du Code Général des Impôts »
Tarifs non contractuels sous réserve de modification

Possibilité d'acheter une ou plusieurs semaines de formation selon vos besoins et disponibilités, entre le 13 mai et le 06 septembre 2024.

Frais pédagogiques* pour 1 semaine 35 heures x 11 €/heure	385 €
Frais pédagogiques* applicables <u>par semaine</u>, à partir de 2 semaines achetées 35 heures x 10 €/heure	350 €
Frais pédagogiques* applicables <u>par semaine</u>, à partir de 3 semaines achetées 35 heures x 9 €/heure	315 €
Frais pédagogiques* applicables <u>par semaine</u>, à partir de 4 semaines achetées 35 heures x 8 €/heure	280 €

*Ces frais ne comprennent pas :
le transport, l'hébergement et la restauration

Devis délivré à Briançon, le 12/01/2024, pour valoir et servir ce que de droit.
(Tarifs et informations mentionnées valables jusqu'au 06 septembre 2024)

Préparation au Probatoire Accompagnateur en Montagne

du 13 mai au 6 septembre 2024 - 420 heures (35h/semaine)

Financement PRF Région PACA
2024

Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre	
L01	(S14)	Me01	Férié	S01	Dominante Préparation au QCM	L01	interruption de la formation	J01	Révisions, entraînement et pratique PERSONNELS	D01	Dominante Test Blanc
M02		J02	(S18)	D02		M02		V02		L02	
M03		V03		L03		M03		S03		M03	
J04		S04		M04		J04		D04		M04	
V05		D05		M05		V05		L05		J05	
S06	(S15)	L06	(S19)	J06	Dominante Orientation	S06	STAGE EN ENTREPRISE	M06	Révisions, entraînement et pratique PERSONNELS	V06	Dates probatoires prévisionnelles
D07		M07		V07		D07		M07		S07	
L08		M08		S08		L08		J08		D08	
M09		J09		D09		M09		V09		L09	
M10		V10		L10		M10		S10		M10	
J11	Evaluation	S11	Dominante Préparation Physique et Technique	M11	Dominante Test Blanc	J11	STAGE EN ENTREPRISE	D11	Révisions, entraînement et pratique PERSONNELS	M11	Dates probatoires prévisionnelles
V12		D12		M12		V12		L12		J12	
S13		L13		J13		S13		M13		V13	
D14		M14		V14		D14		M14		S14	
L15		M15		S15		L15		J15		D15	
M16	CAF*	J16	Dominante Cartographie et Orientation	D16	Dominante Orientation et QCM	M16	STAGE EN ENTREPRISE	V16	Révisions, entraînement et pratique PERSONNELS	L16	
M17	(S16)	V17		L17		M17		S17		M17	
J18		S18		M18		J18		D18		M18	
V19		D19		M19		V19		L19		J19	
S20		L20		J20		S20		M20		V20	
D21	(S17)	M21	Dominante Orientation	V21		D21	STAGE EN ENTREPRISE	M21	Révisions, entraînement et pratique PERSONNELS	S21	
L22		M22		S22		L22		J22		D22	
M23		J23		D23		M23		V23		L23	
M24		V24		L24		M24		S24		M24	
J25		S25		M25		J25		D25		M25	
V26		D26	Dominante Orientation	M26		V26	Révisions, entraînement et pratique PERSONNELS	L26	Dominante Orientation	J26	
S27		L27		J27		S27		M27		V27	
D28		M28		V28		D28		M28		S28	
L29		M29		S29		L29		J29		D29	
M30		J30		D30		M30		V30		L30	
		V31				M31		S31			
TOTAL HEURES MOIS		105		140		105		35		35	

- Entretien de positionnement initial
- Elections des délégués
- Réunion pédagogique avec les formateurs et délégués

- Bilan collectif intermédiaire et final + positionnement final
- Suivi des stages en entreprise par référente pédago.

Version du 12/01/2024 SG



CAF* : 16/04/2024
*Commission d'Admission en Formation

Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre	
V01	(S09)	L01	(S14)	Me01	Féié	S01	Dominante Préparation au QCM	L01	(S27)	J01	(S32)	D01	Dominante Test Blanc
S02		M02		J02	(S18)	D02		M02		V02		L02	
D03		M03		V03		L03		M03		S03		M03	
L04	(S10)	J04		S04		M04		J04		D04		M04	
M05		V05		D05		M05		V05		L05		J05	
M06		S06		L06		J06		S06		M06		V06	
J07		D07		M07		V07		D07		M07		S07	
V08		L08	(S15)	M08	(S19)	S08	Dominante Orientation	L08	(S28)	J08	(S33)	D08	Dates probatoires prévisionnelles
S09		M09		J09		D09		M09		V09		L09	
D10		M10		V10		L10		M10		S10		M10	
L11	Autonomie et sécurité dans le déplacement en raquettes	J11		S11		M11		J11		D11		M11	
M12		V12		D12		M12		V12		L12		J12	
M13		S13		L13	Dominante Préparation Physique et Technique	J13		S13		M13		V13	
J14		D14		M14		V14		D14		M14		S14	
V15		L15	Evaluation	M15		S15		L15	(S29)	J15		D15	
S16		M16	(S16)	J16		D16	Dominante Test Blanc	M16		V16		L16	(S38)
D17		M17		V17		L17		M17		S17		M17	
L18	(S 12)	J18		S18		M18		J18		D18		M18	
M19		V19		D19		M19		V19		L19		J19	
M20		S20		L20	Dominante Cartographie et Orientation	J20		S20	(S30)	M20	(S34)	V20	(S39)
J21		D21		M21		V21		D21		M21		S21	
V22		L22	(S17)	M22		S22	Dominante Orientation et QCM	L22		J22		D22	
S23		M23		J23		D23		M23		V23		L23	
D24		M24		V24		L24		M24		S24		M24	
L25	(S 13)	J25		S25		M25		J25	(S31)	D25	Dominante Orientation	M25	
M26		V26		D26		M26		V26		L26		J26	
M27		S27		L27	Dominante Orientation	J27		S27		M27		V27	
J28		D28		M28		V28		D28		M28		S28	
V29		L29		M29		S29		L29		J29		D29	
S30		M30		J30		D30		M30		V30		L30	
D31				V31				M31		S31			
TOTAL HEURES MOIS				105		140		105		35		35	

Semaine hivernale : 35 heures

Préparation spécifique Examen Probatoire : 315 heures

Vacances scolaires

Week-end

Date de mise à jour : 17/01/2024

Accompagnateur en montagne - Probatoire

Préparer l'examen probatoire du Diplôme d'Etat d'accompagnateur en moyenne montagne.

Dates

Du 13 mai au 06 septembre 2024

Inscriptions à partir de fin janvier 2024 pour la préparation au probatoire de Septembre 2024 / Possibilité d'ouverture d'un stage intensif début mai 2024 pour préparer le probatoire de Mai : renseignement ou dossier d'inscription à demander par mail ou par téléphone

Durée

De 35h à 420h - En présentiel

Tarifs

Préparation modulaire : 385€ / semaine - Tarif dégressif à partir de 2 semaines - FORMACODE : 15410

Possibilités de financement

Préparation renforcée (PRF) : Formation financée dans le cadre du Programme Régional de Formation de la Région PACA, pour les demandeurs d'emploi, sous condition.

Lieux

BRIANÇON

Contact

Sandrine GAUVRIT
04 92 21 56 17
s.gauvrit@cci05formation.fr

Référent Handicap

Aurélie THAVEAU
06 49 48 72 57
a.thaveau@cci05formation.fr

Modalités d'accès

Sur dossier d'inscription

Délai d'accès

**Candidature à fournir avant le :
fin mars 2024**

Blocs de compétences

Aucune

Équivalence

Aucune

Passerelles

Aucune

Suite de parcours

Non concerné

Publics

Tout public ayant une excellente condition physique et sportive.

Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires à la réussite des épreuves du probatoire du Diplôme d'Etat Alpinisme option Accompagnateur en Moyenne Montagne.

Pré-requis

Avoir une expérience en montagne significative et une excellente condition physique.

Être âgé de 17 ans minimum et être titulaire du PSC1.

Votre liste de randonnées exigée par le CNSNMM doit être finalisée pour votre inscription à l'examen probatoire.

Programme

- Préparation physique et gestion de l'entraînement
- Cartographie orientation, boussole, altimètre, GPS (principes de base)
- Courses d'orientation en conditions d'examen,
- Eléments de géologie et de météorologie,
- Ecologie générale, géographie des massifs,
- Connaissance de la flore, de la faune, du milieu humain montagnard,
- Techniques en terrain varié,
- Sécurité en montagne,
- Préparation psychologique à l'examen, gestion du stress
- Connaissance du métier et du tissu professionnel
- Notions hivernales de base, nivologie
- Transition climatique/énergétique
- Transition numérique
- Laïcité/citoyenneté

Moyens pédagogiques et techniques

Alternance d'apports théoriques en salle et d'exercices pratiques et/ou d'observations sur le terrain.

Examen blanc. Suivi individuel. QCM. Vidéo sur le terrain, supports numériques et logiciels.

Encadrement

Formateurs AEM diplômés et en activité, expérimentés dans la préparation à l'examen probatoire (jury et/ou technicien sur les examens et UF, intervenant recyclage des AEM)

Suivi et évaluation

QCM, tests blancs, courses d'orientation, notation par les formateurs.

Préparation renforcée => Résultats et progression du stagiaire synthétisés dans un contrat pédagogique.

Débouchés

Accompagnateur en montagne

Les +

- 2 Tests Blancs en conditions réelles d'examen
- Stage en entreprise pour la préparation renforcée du 08 au 26 Juillet 2024

Aller plus loin

Renseignements sur le cursus d'AEM sur le site internet du cnsnmm www.cnsnmm.sports.gouv.fr



INFORMATION IMPORTANTE

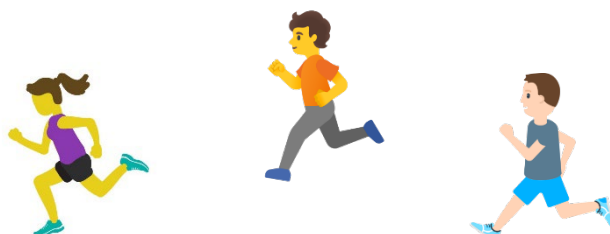
Suivre notre préparation au Probatoire d'Accompagnateur en Montagne nécessite :

⇒ **D'être bien préparé(e) à l'effort physique et exige de se conformer à une hygiène de vie de sportif/sportive.**

Ceci implique :

- **D'avoir une alimentation équilibrée**
- **D'avoir un bon sommeil pour récupérer**
- **D'éviter les apports de produits toxiques ou néfastes pour l'organisme tels que le tabac, l'alcool, etc...**
- **De savoir se prémunir contre les blessures (échauffement, étirements...)**

L'entrée en formation est soumise à la **production d'un certificat médical de non contre-indication à l'exercice de la profession d'AMM datant de moins d'un an à la date du test probatoire**. De façon générale, nous conseillons aux candidats souffrant de blessures anciennes de s'assurer auprès d'un médecin qu'elles sont complètement guéries, afin de suivre la saison dans les meilleures conditions possibles.



⇒ **D'avoir des connaissances sur le milieu montagnard**

Il est fortement conseillé d'avoir lu « **La vie en Montagne** » de Bernard FISCHESSE.





CCI HAUTES-ALPES
Formation

Montagne



Memento

Diplôme d'Etat Accompagnateur en Montagne

Janvier 2024

Qu'est ce que le métier d'Accompagnateur en Montagne?

CONTACTS

***C.N.S.N.M.M**

**Centre National de Ski
Nordique et Moyenne
Montagne**

1848 route des Pessettes

Lieu dit Jacobeys

39220 PREMANON

Tél. 03 84 60 78 37

cnsnmm.accueil@ensm.sports.gouv.fr

<http://cnsnmm.sports.gouv.fr>

L'Accompagnateur en Montagne (AEM) est le professionnel de la montagne qui vous guide lors de vos voyages en France ou à l'étranger ou dans vos activités comme la randonnée pédestre, la raquette à neige, le trail, la marche nordique.

L'Accompagnateur en Montagne est un professionnel de la montagne habilité à encadrer ces activités toute l'année et sur un ou plusieurs jours (randonnée, raid, trek...) dans l'univers montagnard en France comme à l'étranger. Il peut présenter aux randonneurs, petits et grands, scolaires et vacanciers, les richesses du milieu naturel traversé (faune, flore, géologie, météorologie....) et aborde également les aspects culturels et humains des massifs parcourus (patrimoine bâti, modes de vie et traditions, histoire et légendes..).

L'AEM doit savoir se vendre et donc faire preuve d'originalité et de diversification dans ses produits. L'AEM peut, par exemple, proposer des randonnées à thème, très prisées du public : découverte du patrimoine culturel, de la gastronomie, parcours viticole ou encore de l'entraînement sportif en montagne pour des activités telles que la marche nordique ou le trail.

Sociabilité, faculté d'adaptation, curiosité sont les qualités essentielles et nécessaires pour exercer ce métier. A cela s'ajoute une hygiène de vie de sportif indispensable pour travailler au rythme des saisons.

Le métier d'AEM permet d'exercer et de travailler sur l'année, mais il reste pour beaucoup un métier saisonnier.

Pour exercer, il est impératif d'obtenir le Diplôme d'Etat d'Accompagnateur en Montagne, diplôme délivré par le Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne, CNSNMM* et reconnu à l'étranger.



L'emploi ?

Les Accompagnateurs en Montagne sont à 75 % des travailleurs indépendants ou autoentrepreneurs souvent pluriactifs (titulaires d'autres Brevets ou Diplômes d'Etat des champs des sports de nature tels que moniteur de ski alpin ou nordique, pisteur-secouriste, mais aussi acteurs du tourisme : hébergeurs, gardiens de refuge...). Environ 25 % d'entre eux sont salariés de structures d'hébergement ou de réseaux du tourisme et de l'action sociale, de salariés de la fonction publique ou gestionnaires d'entreprise.

Revenus de l'AEM à titre indicatif :

1 800 € net en moyenne pour un accompagnateur salarié.

Pour les travailleurs indépendants, les honoraires sont libres et fixés pour chaque prestation selon l'activité, le massif, le niveau de difficulté, le nombre de participants : de 160 € à 360 € la sortie.

Comment devenir Accompagnateur en Montagne ?

Pour exercer ce métier, il est obligatoire d'être titulaire du **Diplôme d'Etat d'Accompagnateur en Moyenne Montagne**. "Le diplôme d'Etat Alpinisme-Accompagnateur en Moyenne Montagne est un diplôme de niveau 5 attestant, pour tout public, des compétences de son titulaire pour encadrer, conduire, animer, enseigner, entraîner en sécurité des personnes ou des groupes en moyenne montagne, à l'exclusion des zones glaciaires et des zones de rochers, canyons terrains nécessitant pour la progression l'utilisation du matériel ou des techniques de l'alpinisme".

Source : CNSNMM

La formation est organisée et gérée par le CNSNMM*. Avant d'accéder à la formation, composée de l'unité de formation commune à l'ensemble des diplômes de la filière Montagne (FGCMEEESM), de 5 Unités de Formation spécifiques, 2 périodes d'observation et une période de stage en situation professionnelle, il faut réussir l'Examen PROBATOIRE.



L'examen probatoire ?



Les prérequis pour déposer un dossier d'inscription à l'examen probatoire :

- être en excellente condition physique et sportive.
- être âgé de 17 ans révolus au 1er janvier de l'année de l'examen.
- être titulaire de la **liste de randonnées** exigée par le CNSNMM. Cette liste est à déposer sur la plateforme <https://liste-proba-amm.fr/>. Elle peut être réalisée seul ou avec des amis et doit être certifiée exacte sur l'honneur.
- être titulaire du PSC1.

L'examen probatoire a pour but de vérifier votre condition physique, votre maîtrise des techniques d'orientation, votre niveau technique en terrain varié et votre culture montagnarde. Il constitue un test d'entrée dans le cursus de formation.

Un candidat peut se présenter à cet examen 2 fois par an, au printemps, et à l'automne.

L'examen probatoire comprend deux épreuves :

- 1 : un questionnaire portant sur l'environnement montagnard naturel et humain et l'expérience de la vie en montagne.**
- 2 : une épreuve de marche et orientation en terrain varié en montagne, accessible pour les candidats ayant validé la 1ère épreuve uniquement.**

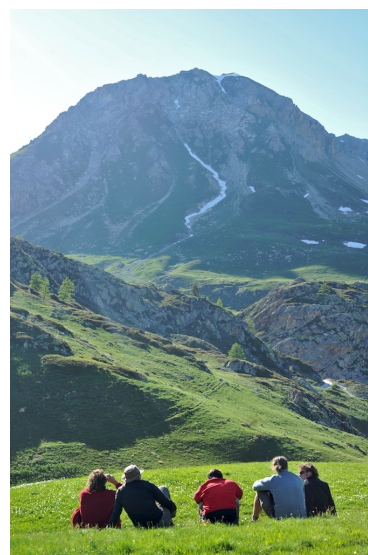
Les inscriptions se font sur internet, via l'interface GEPAFOM MONTAGNE : <http://www.gepafom.fr/jsra/login>, **au moins 2 mois avant la date prévue de l'examen.**

Préparations à l'examen probatoire

Se présenter à l'examen probatoire avec de bonnes chances de réussite nécessite une préparation certaine, entreprise bien en amont de l'examen probatoire.

Notre centre de formation propose des **préparations spécifiques à l'examen probatoire** dont les objectifs sont les suivants :

- Préparation physique et gestion de l'entraînement
- Connaissance de la flore, de la faune et du milieu montagnard. Eléments de géologie et météorologie, nivologie, écologie générale, connaissance du métier
- Exercices de terrain varié
- Bases en nutrition et gestion du stress
- Maîtrise des techniques d'orientation. (cours d'orientation et de cheminement), tests blancs
- Mise en situation professionnelle, conduite de groupe. Sécurité en montagne.
- Examens blancs



Quelle préparation choisir ?

- ◆ **Préparation renforcée** (de mai à septembre), financée par la Région PACA et le Fonds Social Européen pour les demandeurs d'emploi, dans la limite de 9 places sous conditions (nous consulter) pour préparer le probatoire d'automne.
- ◆ **Préparation modulaire** (de mai à septembre) "à la carte", selon vos besoins, votre budget et vos disponibilités : possibilité de suivre une ou plusieurs semaines de formation. Accessible aux candidats inscrits aux probatoires de printemps et d'automne.
- ◆ **Stage intensif** de 5 jours en mai pour acquérir les bases et une méthodologie en course d'orientation pour optimiser ses capacités de réussite au probatoire du printemps.
- ◆ **Autonomie et sécurité dans le déplacement en raquettes** : une semaine en janvier et/ou mars. L'objectif de ce stage est de contribuer ou de finaliser les prérequis hivernaux de la liste de randonnées obligatoire.

Vos contacts

Sandrine GAUVRIT - T. 04 92 21 56 17 - s.gauvrit@cci05formation.fr

36 avenue de la République
05100 BRIANÇON - www.cci05formation.fr



Retrouvez-nous sur Facebook

Bulletin d'inscription

Photo

Réservé à CCI Hautes Alpes Formation - Dossier reçu le :

FORMATION*

Intitulé Dates

ÉTAT CIVIL

Nom* Prénom*

Adresse*

Code postal* Ville*

Téléphone* Pays*

E-mail *

Date de naissance (xx/xx/xxxx)* Lieu de naissance

N° Sécurité Sociale*¹

--	--	--	--	--	--	--	--

Personne à prévenir en cas d'accident (nom + tél)²

VOTRE SITUATION A L'ENTRÉE EN FORMATION * - FINANCEMENT

☐ **Salarié (e)** Nom et adresse de l'employeur³ :

☐ **Etudiant (e)** ☐ **En Formation**

☐ **Travailleur indépendant**, précisez :

☐ **Inactif** ☐ **Demandeur d'emploi:** ☐ Non Inscrit à Pôle Emploi

☐ Inscrit à Pôle Emploi / Depuis le :

N°identifiant Pôle Emploi :

Allocations Chômage⁴ ☐ OUI ☐ NON - Jusqu'au

Avez-vous déjà effectué des démarches pour le financement de votre formation ?⁵ ☐ OUI ☐ NON

- Si OUI auprès de quel organisme ?

Quel est votre niveau d'étude ?

☐ aucun diplôme ☐ CAP/BEP ☐ Bac ☐ Bac +2 ☐ Bac +3 ou 4 ☐ Bac +5 et plus

Comment avez-vous connu CCI Hautes Alpes formation ?

☐ Internet ☐ Relation ☐ Pôle Emploi/Mission Jeunes ☐ Réseaux sociaux ☐ Autre

Covoiturage

CCI Hautes Alpes Formation communique vos coordonnées (adresse, téléphone et mail) aux stagiaires inscrits sur la même formation pour organiser d'éventuels covoiturages. Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette liste, merci de nous en informer par mail.

Date et Signature*

Bulletin à renvoyer à

Par courrier : CCI Hautes Alpes Formation
36 Avenue de la République - 05100 Briançon

Par e-mail : s.gauvrit@cci05formation.fr



Les informations recueillies dans le présent bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique, destiné à la gestion des formations proposées par CCI Hautes Alpes Formation et à satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à CCI Hautes Alpes Formation au 36 avenue de la République à Briançon.

1. Disposer de votre numéro de sécurité sociale nous permet de déclarer auprès des caisses de sécurité sociale d'éventuels accidents du travail survenus lors de votre période de formation.

2. Ne conditionne en aucun cas l'inscription à la formation. Cette donnée ne sera utilisée qu'en cas d'accident survenu lors de la formation.

3. Si vous êtes salarié(e), nous avons besoin de connaître le nom et l'adresse de votre employeur afin de vous conseiller sur le financement de votre formation par l'entreprise

4. Si vous êtes demandeur d'emploi, nous devons connaître l'étendue de vos droits afin de vous proposer les solutions adéquates en termes de rémunération de la formation

5. Connaître les démarches de financement d'ores et déjà effectuées permettra aux équipes de CCI Hautes Alpes Formation de dresser un diagnostic plus rapide et plus efficace.



Autorisation d'utilisation de photos et/ou de séquences vidéo/voix

Dans le cadre de sa politique de communication institutionnelle, sociale et événementielle, CCI Hautes-Alpes Formation est amenée à prendre et utiliser des photos, images et séquences vidéo/voix qui pourront être diffusées au travers de différents supports et médias écrits et/ou numériques internes et/ou externes. Conformément à l'Article 9 du Code Civil portant sur le respect de la vie privée et aux dispositions de la Loi du 6 Janvier 1978 modifiée, CCI Hautes-Alpes Formation se doit de recueillir le consentement préalable des personnes concernées avant traitement et diffusion de données à caractère personnel. C'est pourquoi, nous vous remercions de bien vouloir compléter et signer la présente autorisation.

Nom _____ **Prénom** _____

autorise CCI Hautes-Alpes Formation à prendre et utiliser des

- ☐ Photos*
- ☐ Vidéo*
- ☐ Enregistrements sonores*
- ☐ avec mention de mes coordonnées (nom-prénom)

que j'aurais fournis ou qui auront été réalisés exclusivement par CCI Hautes-Alpes Formation ou par le(s) prestataire(s) qu'elle aura mandaté(s) à cet effet, en vue de la création de supports de communication à caractère non commerciaux tels que :

- Films
- Guides
- Rapport annuel d'activités, rapports et études thématiques
- Reportages (réunions, séminaires, conventions, événements professionnels, foires et salons)
- Newsletter

et qui pourront être diffusés :

- sur support papier
- via l'intranet de la CCI des Hautes-Alpes puis l'intranet régional PACA
- sur les sites internet de CCI Formation www.hautes-alpes.cci.fr et www.cci05formation.fr
- sur les sites des diffuseurs de vidéo en ligne : Youtube, DailyMotion
- sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram, Google+)
- diffusion audiovisuelle
- CD, DVD

Date et Signature* (précédée de la mention « lu et approuvé »)

***Réponses et mentions obligatoires**

Les informations recueillies au travers de la présente autorisation ainsi que la base de données photographique, vidéographique et sonore font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel déclaré à la CNIL.

Les photos, images et séquences vidéo-voix seront exclusivement utilisées par CCI Hautes-Alpes Formation et ne seront ni transmises, ni cédées, ni échangées avec des tiers, en dehors de leur diffusion. Leur durée de conservation sera limitée à la finalité de leur communication et des supports de diffusion utilisés.

Conformément à la Loi du 6 Janvier 1978 modifiée, la présente autorisation est révoquée à tout moment et vous pourrez exercer vos droits d'accès, de modification et/ou de suppression de tout ou partie des données vous concernant en vous adressant à :

CCI HAUTES ALPES FORMATION

36 avenue de la République

05100 BRIANCON

Tel. 04.92.21.27.33

www.cci05formation.fr -

contact@cci05formation.fr

N° Existence : 93.05.P.001405

N° SIRET : 180.500.019.00039

FORMATION PREPARATION PROBATOIRE ACCOMPAGNATEUR EN MONTAGNE

Questionnaire sur l'expérience montagne

ETAT CIVIL

NOMPrénom

Lieu de vie actuel : massif, région ou pays

VECU MONTAGNARD

Vos séjours en montagne ont été au cours des dernières années

- ☐ permanents
 ☐ saisonniers
- ☐ vacances scolaires uniquement
 ☐ très ponctuels

PRATIQUE DE LA MONTAGNE	Nombre de journées par an sur les 5 dernières années	Dont nombre de journées en autonomie	Dont dénivelé sup. à 1000 m
Randonnée pédestre en montagne			
Haute montagne – Alpinisme – Via Ferrata			
Trekking à l'étranger Montagne ou désert			
MONTAGNE ENNEIGEE	Nombre de journées par an sur les 5 dernières années	Dont nombre de journées en autonomie	Dont dénivelé sup à 600m
Raquette à neige			
Ski de rando			

PRATIQUE DE LA COURSE D'ORIENTATION :

Nombre de jour de pratique sur les 5 dernières années :

	Loisir	FFCO*	Examen probatoire	Compétition fédérale
Orientation avec une carte				
Utilisation de la boussole				

*Fédération Française Course d'Orientation

VOS ATTENTES	Surtout	Plutôt	Peu	Pas du tout
Connaissance milieu naturel				
Course d'orientation				
Connaissance milieu humain				
Connaissance du métier				
Gestion d'un examen				
Connaissance du milieu professionnel				
Facilité de déplacement				
Marche en terrain varié				

LISTE DE RANDONNEES exigée par le CNSNMM

Merci de nous faire un point sur l'avancement de votre liste de randonnées :

	Nombre de randonnées réalisées	Observations
Catégorie A – 9 randonnées dénivelé positif cumulé > 1000 m		
Catégorie A' - Itinérance de 5 jours		
Catégorie B – 10 randonnées figurant sur la liste type mise en ligne sur site CNSNMM		
Catégorie C – 10 randonnées correspondant à l'unité de formation optionnelle		Merci de cocher l'option choisie : ☐ Option « Milieu Montagnard Enneigé » ☐ Option « Milieu Montagnard Tropical et Equatorial »